

## **L'Association de soutien à une institution nationale salue la création du Centre de compétence suisse pour les droits humains**

**Berne, le 3 sept. 2010 - Après des années d'efforts de la part de la société civile et de parlementaires fédéraux, la Confédération mettra en place dès 2011 un Centre de compétence suisse pour les droits humains. L'Association de soutien à une institution pour les droits humains - qui regroupe de larges secteurs de la société civile et qui revendique depuis plusieurs années la création d'une véritable institution nationale des droits humains - se déclare satisfaite de l'annonce faite aujourd'hui par le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) de confier cette mission à un réseau des universités de Berne, Neuchâtel, Fribourg et Zurich, sous la direction du professeur Walter Kälin. Le Centre de compétence suisse pour les droits humains aura la responsabilité de répondre à la mission de veille et de renforcement des droits humains dans notre pays.**

L'attribution du Centre de compétence suisse pour les droits humains à un réseau universitaire va dans le sens souhaité par notre Association. Le haut niveau de compétence rassemblé et la grande expérience du professeur Kälin permettent d'espérer une contribution significative du Centre de compétence pour les domaines dans lesquels il est nécessaire d'améliorer et de renforcer le respect des droits humains dans notre pays. Les thèmes des six domaines prioritaires identifiés par le réseau - «police et justice», «enfance et jeunesse», «migrations», «questions institutionnelles», «politique genre» et «économie et droits humains» - reflètent bien les problématiques identifiées par l'Association.

Le Centre de compétence mis en place pour une phase pilote de cinq ans va devoir faire la preuve de son utilité auprès des principaux milieux intéressés, en particulier les Cantons. L'Association de soutien espère qu'après cette période probatoire, le Conseil fédéral mette en place une véritable institution nationale des droits humains.

L'Association de soutien est co-présidée par Mme Vreni Müller-Hemmi, ancienne conseillère nationale et Mme Martine Brunschwig Graf, conseillère nationale. Mme Müller-Hemmi est l'auteure – tout comme le conseiller aux Etats Eugen David – d'une initiative parlementaire à l'origine du projet. L'association s'appuie sur un large Comité consultatif représentant les différentes composantes de la société civile, y compris les milieux économiques.

Voir : <http://www.foerderverein-mri.ch>

Contacts pour réactions :

Mme Vreni Müller-Hemmi , Tél. 079 357 43 92

Mme Martine Brunschwig Graf, Tél. 079 507 38 00